

HORLOGE D'ÉDIFICE

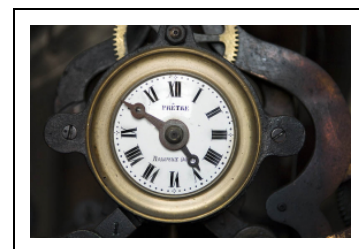
Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Rougemont
quartier de la Citadelle

Situé dans : Couvent de frères mineurs (cordeliers) et demeure de Philippe de Molans, actuellement institut médico-éducatif "L'Envol" et foyer d'accueil médicalisé "La Citadelle"

Emplacement : Dernier étage de la tour d'escalier proche de la chapelle

Dossier IM25005167 réalisé en 2010

Auteur(s) : Liliane Hamelin, Christophe Jacques



Historique

Cette horloge a été réalisée dans les années 1870-1880 par l'entreprise d'horlogerie Prêtre, de Rosureux (Doubs). Elle a été révisée par Georges Prêtre en 1948, comme le précise l'une des inscriptions peintes sur la caisse.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :

Asther Prêtre (horloger, attribution par source)

Origines et lieux d'exécution :

lieu d'exécution : ferme, forge et atelier d'horlogerie (fabrique d'horloges monumentales) Prêtre, Rosureux - 1-3 impasse de la Truite - en village

Description

Le mécanisme est fixé dans un bâti reposant sur quatre pieds. Il est protégé par une caisse en bois résineux fermée par deux portes vitrées. Au centre, le système régulateur est encadré par deux tambours sur lesquels s'enroulent les filins fixés aux poids présents au niveau de la charpente. L'un des tambours actionne le mouvement, l'autre la sonnerie constituée de trois cloches fixées au faîtage de la toiture. Le mouvement a un échappement à chevilles et un balancier. Le mécanisme est de type à trois remontoirs, un pour le mouvement et deux pour les sonneries, munies de crémaillères indéréglables. Les heures sont sonnées sur la grosse cloche avec répétitions et les quarts d'heure sur les trois cloches (ordre des sonneries : petite, moyenne et grosse cloche). Le cadran de contrôle, en émail, est peint en chiffres romains de I à XII et muni de deux aiguilles. A l'extérieur, l'heure s'affiche sur deux cadrans orientés au sud et à l'ouest (système de renvoi d'angle et transmission par tiges métalliques).

Éléments descriptifs

Catégories : horlogerie

Informations complémentaires

Thématiques : petites cités comtoises de caractère

Aire d'étude et canton : Rougemont

Dénomination : horloge d'édifice

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue générale du mécanisme.

25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20112500396NUC4A

Date : 2011

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Détail : le cadran de contrôle.

25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20112500397NUC4A

Date : 2011

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Revers du mécanisme.

25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20112502910NUC2A

Date : 2011

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Inscriptions peintes sur la caisse.

25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20112500398NUC4A

Date : 2011

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Un des poids actionnant les filins et l'une des inscriptions peintes sur la caisse.
25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20112502912NUC2A

Date : 2011

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Les filins actionnant les cloches fixées au faîtage de la toiture.

25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20112502911NUC2A

Date : 2011

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine